



Créée en 1952



Association ne poursuivant aucun but lucratif, placée sous le régime de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Adresse Président :

André Grison

30 rue Onias Martin

72110 Bonnétable

Tél. 02.43.29.13.45

Port.06.07.68.57.82

[andre.grison@wanadoo.fr](mailto:andre.grison@wanadoo.fr)

[www.ecurielemans.org](http://www.ecurielemans.org)

## Note d'Information aux équipages « Navigation & Régularité »

16<sup>ème</sup> Rallye Le Mans Historique ACO - FFVE  
Bonnétable  
samedi 7 Novembre 2020

Objet : Système de chronométrage pour les épreuves de régularité TSR

Comme l'année dernière, pour les CSR ( Contrôles de régularité ), nous utiliserons le chronométrage au 1/10<sup>ème</sup> de seconde de type CHRONOPIST (par la pose de balises et l'équipement de transpondeurs dans chaque véhicule),

**La seule "contrainte" IMPORTANTE :** Prévoir pour chaque concurrent l'installation d'une **LIGNE ELECTRIQUE 12V et masse** pour alimenter le boîtier transpondeur (voir la Notice CHRONOPIST ci-jointe)

Les transpondeurs seront installés dans les voitures par l'organisateur avant les contrôles techniques et seront régulièrement contrôlés pendant le déroulement du rallye.

Il vous sera demandé **une caution de 50 €** pour le transpondeur, cette caution vous sera remise à la fin du rallye après avoir récupéré le transpondeur.

Dés la fin du rallye, les transpondeurs seront récupérés pour l'organisateur.

Le comité d'organisation